

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 501 565**

A2

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'ADDITION**

(21) **N° 81 05165**

Se référant : à la demande de brevet n° 80 09183 du 23 avril 1980.

(54) Appareil à partager les gâteaux circulaires.

(51) Classification internationale (Int. Cl. <sup>3</sup>). B 26 D 3/24.

(22) Date de dépôt..... 12 mars 1981.

) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 37 du 17-9-1982.

(71) Déposant : PAVEC Albert Louis, résidant en France.

(72) Invention de :

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

Certificat(s) d'addition antérieur(s) :

Appareil à partager les gâteaux circulaires

L'invention concerne d'une manière générale des perfectionnements apportés à l'appareil à partager les gâteaux circulaires, brevet principal demandé sous le N°80 09183.

Selon le brevet principal, il s'agit plus spécialement d'un appareil permettant de diviser en parts égales un gâteau circulaire placé sur un quelconque support.

Cet appareil est constitué de quatre bras articulés autour de trois axes servant de pieds et d'une poignée vissée et démontable. Cet appareil étant réglable, permet aux quatre bras, dont deux accouplés, de figurer des triangles isocèles aux angles différents. En enfonçant le pied, situé à la pointe de l'angle figurant l'angle au centre d'un cercle, au centre du gâteau et en faisant pivoter l'appareil, il est aisé de reproduire des secteurs de cercle et par la même de diviser un gâteau en parts égales.

L'appareil du brevet principal, bien que donnant satisfaction, peut présenter dans certains cas particuliers, une précision insuffisante dans la recherche du centre du gâteau et un ripage de l'appareil par rapport au centre du gâteau.

La présente invention a pour but de faciliter la recherche du centre du gâteau et d'éviter le ripage de l'appareil par rapport à ce centre.

L'invention concerne à cet effet un plateau circulaire 15 fig 1 en bois, métal, faience, porcelaine etc... à la surface duquel des sillons concaves et circulaires 16 fig 1.2 concentriques par rapport au centre 17. Ces sillons permettent de centrer aisément le gâteau sur le plateau 15 30 en prenant pour référence le bord 18 du gâteau et le cer-

-cle décrit par le sillon 16 se rapprochant le plus de la dimension du gateau.

Le rayon du cercle représenté par le fond du sillon 19 5 et le fond du centre 17 correspond à la distance entre les pointes des pieds 3 et 5 ainsi que 3 et 7 fig 1 du brevet principal.

Pour partager un gateau un-gateau procéder comme suit:

A) Centrer le gateau 18 sur le plateau 15 fig 2  
10 B) Règler l'appareil du brevet principal en fonction du nombre de parts désiré fig 2.

C) Règler la hauteur des pieds 5 et 7 fig 3 en fonction de l'épaisseur du gateau 18, la partie inférieure des bras 1 et 2 de l'appareil se trouvant légèrement au dessus de ce 15 dernier.

D) Règler la pointe du pied 3 fig 3 de façon qu'elle s'aligne avec la partie inférieure des bras 1 et 2 de l'appareil.

E) Positionner la pointe des pieds 5 et 7 dans le fond 20 du sillon 19 fig 2 et 3.

F) Enfoncer le pied 3 fig 2 jusqu'à ce que sa pointe soit au fond du centre 17 fig 2.

G) Dès lors l'appareil du brevet principal est centré par rapport au gateau 18, ne peut pas riper sur le plateau 25 15 l'appareil étant maintenu en place par le sillon 19 et le centre 17.

H) Ensuite partager le gateau comme décrit dans le brevet principal.

Le plateau objet de l'invention peut être utilisé dans 30 tous les cas où l'on désire partager un gateau circulaire.

en parts égales avec l'aide de l'appareil à partager les  
gateaux du brevet principal N° 80 09183 .

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à l'exemple  
5 d'exécution ci dessus décrit et représenté pour lequel on  
pourra prévoir d'autres variantes sans pour cela sortir  
du cadre des revendications annexées .

REVENDICATIONS

-1- Dispositif, pour le partage guidé de produits circulaires, notamment les gâteaux, en plusieurs nombres choisis de secteurs égaux et comportant selon la revendication 1 du brevet principal N° 80 09183, au moins deux bras en feuillard disposés sur chant de manière à former à chaque fois un plan de guidage vertical pour un instrument de coupe, ces bras égaux étant réunis à l'une de leur extrémité par un axe d'articulation constituant le sommet de l'angle d'ouverture entre les dits bras, ces bras étant reliés entre eux à leur autre extrémité par un troisième bras constitué de deux sections pouvant être solidarisées entre elles de façon réglable de manière à régler de façon correspondante la valeur de l'ouverture de l'angle séparant les deux premiers bras, les deux sections du troisième bras étant réunies aux extrémités des premiers et seconds bras à chaque fois par l'intermédiaire d'un axe, de sorte que l'ensemble des bras de guidage et de réglage puissent coulisser verticalement par rapport aux dits axes, dispositif caractérisé en ce qu'il comporte un plateau porteur propre à recevoir le produit à découper, ce plateau présentant sur sa face supérieure un guide central et une série de guides circulaires concentriques, de préférence sous forme de sillons, le guide central recevant l'extrémité inférieure de l'axe commun aux bras de guidage de coupe, le sillon du plus grand diamètre recevant l'extrémité inférieure des axes d'assemblage entre les sections du bras de réglage et les extrémités des bras de guidage de coupe, les sillons intermédiaires situés entre le guide central et le sillon du plus grand diamètre servant à centrer le produit à découper sur le plateau en prenant pour référence le sillon le plus approchant du diamètre de ce produit et le bord extérieur de ce dernier.

35 -2- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le sillon concave 19 permet en positionnant l'extrémité inférieure des pieds 5 et 7 dans ce dernier de centrer l'appareil du brevet principal sur le produit à découper qui lui même est centré sur le plateau 15 à l'aide 40 des sillons 16.

-3-Dispositif selon la revendication 2 caractérisé par le fait que le guide central concave 17 et le sillon 19 également concave empêchent l'appareil du brevet principal 5 de se déplacer par rapport au centre du produit à découper.

1/2

Fig. 1

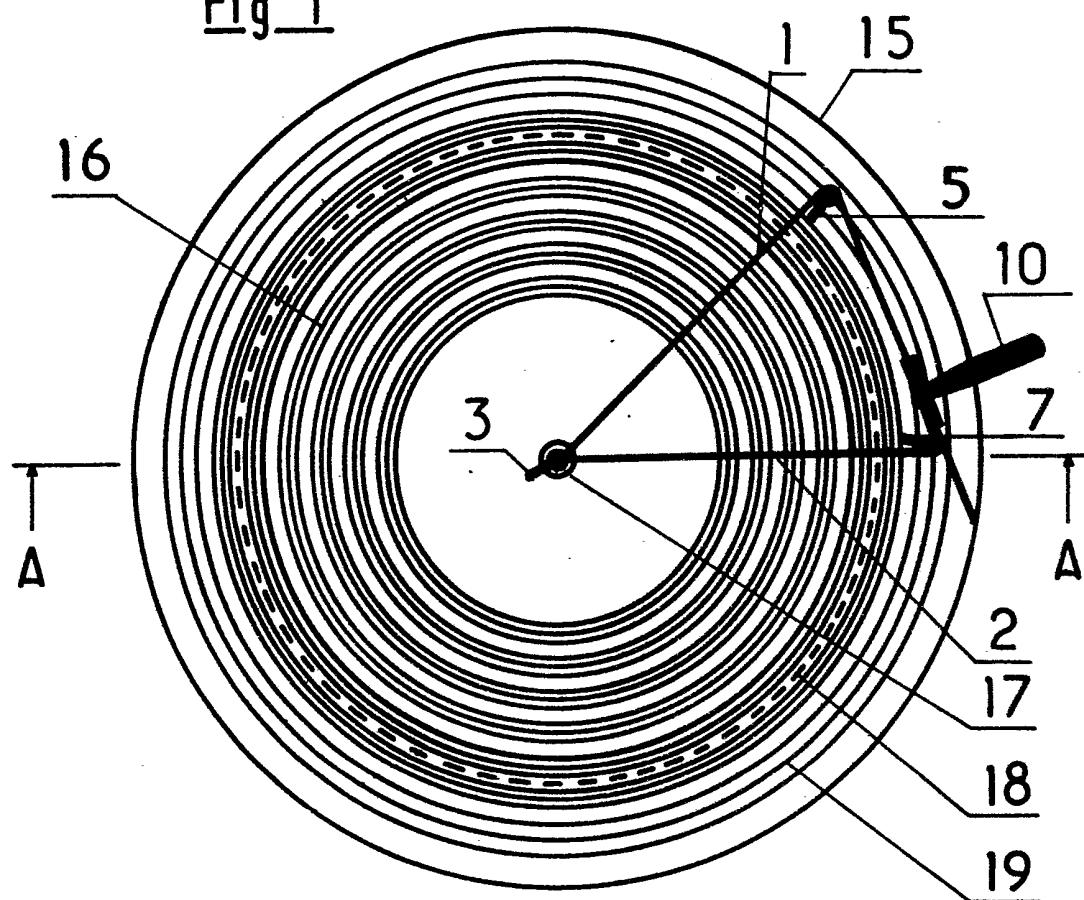
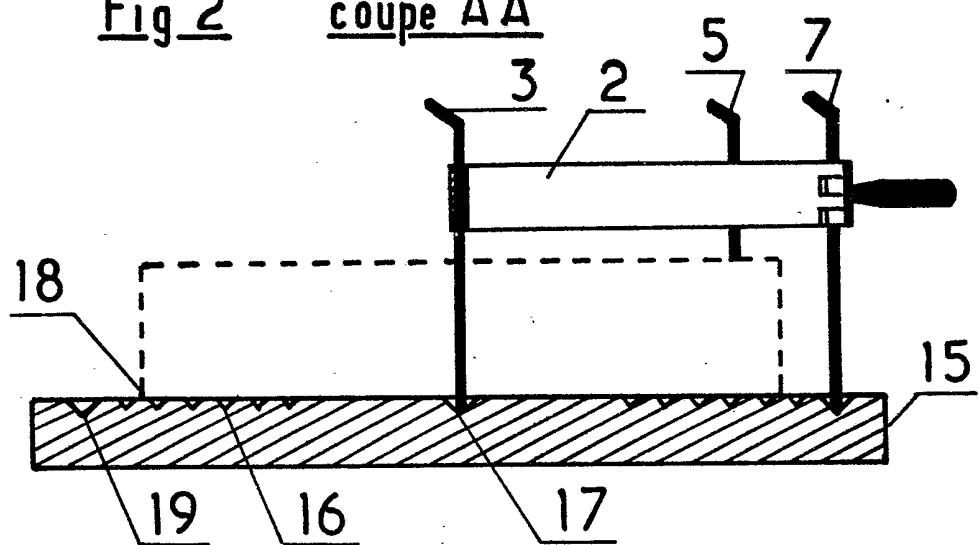


Fig. 2

coupe A-A



2/2

Fig 3

